



Direction de la  
Petite Enfance  
et de l'Éducation

## Projet d'établissement du multi-accueil occasionnel de Ma Campagne

### **Multi-Accueil occasionnel Ma Campagne**

Allée du Champ Brun – 16000 - ANGOULEME

Tel : 05 45 61 49 84

### **Direction de la Petite Enfance et de l'éducation**

Adresse physique :

Saint Cybard 111 rue de Saintes 16000 – ANGOULEME

Tel : 05 45 38 70 10 – Fax : 05 45 23 27 59

Courriel : [petite\\_enfance\\_angouleme@mairie-angouleme.fr](mailto:petite_enfance_angouleme@mairie-angouleme.fr)

Coordonnées postales : Direction de la Petite Enfance et de l'Education – Hôtel de Ville  
1, place de l'Hôtel de Ville – CS 42216 - 16022 – ANGOULEME CEDEX

## Introduction :

Ce projet d'établissement est l'aboutissement d'une année riche :

- en réunions au sein des équipes de toutes les structures et services de la Petite Enfance et de l'Éducation de la Ville,
- en échanges entre l'ensemble des agents
- en réflexions sur les pratiques professionnelles.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur (notamment le décret du 7 juin 2010) et s'insère dans l'ensemble des documents de référence constitués à l'échelle de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation :

- Les orientations politiques définies pour le secteur par la Municipalité
- Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018, signé entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente
- Règlements de fonctionnement des multi-accueils et contrats de projets des autres services Petite Enfance (Relais Assistants Maternels, Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- Charte d'accueil de la Petite Enfance, adoptée par le Conseil Municipal en décembre 2011, qui présente les valeurs, les idées qui guident les actions menées par l'ensemble du personnel de la Petite Enfance, en direction des enfants et des familles qu'ils accueillent.
- Profils de postes des agents et protocoles, rédigés ou en cours de rédaction.

Il a été élaboré selon une méthodologie et un plan communs à l'ensemble des structures et services Petite Enfance définis par les équipes de direction.

Il comprend :

- une description de la structure
- un projet social qui présente le territoire sur lequel elle est implantée, le public qu'elle accueille et les partenaires qu'elle mobilise

un projet éducatif et pédagogique, décliné sous la forme de fiches-actions thématiques qui ont permis de réfléchir à des actions concrètes, qui seront évaluées régulièrement pour mesurer leur impact sur la qualité du service proposé et leur adéquation avec les besoins des enfants et des familles accueillis.

## 1. Description de la structure

Le multi-accueil occasionnel Ma Campagne est un des sites des établissements d'accueil de jeunes enfants de la Ville d'Angoulême.

### • Historique

La structure a été ouverte en 1980. Elle se situe dans un quartier ZUS, dans le secteur sud d'Angoulême. La halte-garderie faisait partie d'un complexe appelé : Structure Articulée comprenant aussi la Crèche Ma Campagne, la PMI et le Centre Social, la MJC, la Bibliothèque Municipale et le collège Pierre Bodet.

Le Quartier Ma Campagne en 2006 a bénéficié d'une Opération de Renouvellement Urbain, entraînant une nouvelle configuration des bâtiments existants en modifiant l'architecture et supprimant ainsi en 2007 la circulation intérieure entre ces différents organismes.

Depuis novembre 2010, les établissements d'accueil du jeune enfant de la ville fonctionnent en Multi-Accueil. La structure est à ce jour un multi-accueil collectif à dominance occasionnel. Depuis le mois de septembre 2011, la capacité d'accueil est de 10 places, conformément aux normes liées à la superficie des locaux. Jusqu'à 11 enfants peuvent être accueillis par demi-journée en raison des 10 % supplémentaires autorisés par le décret petite enfance de juin 2010.

La ville d'Angoulême a engagé une opération de regroupement des trois structures petite enfance du quartier dans le même bâtiment, afin de créer un multi-accueil unique d'une capacité de 60 places. Compte tenu de l'avancement de l'opération à ce jour, la fin des travaux pourraient être envisagée au plus tôt à la fin du premier semestre 2019.

### • Présentation des moyens mis en œuvre

#### • Personnel

Trois professionnelles aux diplômes complémentaires interviennent auprès des enfants et de leur famille :

- une Éducatrice de Jeunes Enfants : directrice du multi accueil  
organise l'accueil de l'enfant et de sa famille, gère le suivi administratif et fonctionnel de la structure, coordonne : le travail de l'équipe de professionnelles, les activités éducatives, les relations avec les familles et les partenaires.
- une Auxiliaire de Puériculture  
assure l'accueil de la famille, le bien-être et l'éveil de l'enfant, elle l'accompagne au quotidien dans l'acquisition de son autonomie.
- un agent polyvalent doté d'un CAP Petite Enfance  
participe à l'accueil des enfants et de leur famille, aux activités d'éveil, tout en assurant les tâches matérielles et d'entretien.

Le personnel a accès à de la formation continue pour approfondir ses connaissances dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille.

Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement pour harmoniser les pratiques professionnelles et assurer la continuité de l'accueil des enfants. Elles permettent tout au long de l'année une cohérence de la réflexion et l'organisation des divers projets.

Une répartition claire du rôle de chacune au sein de l'équipe s'effectue au quotidien. Le principe directeur appliqué est le respect de la continuité de l'accueil auprès des enfants et des familles. Ceci implique de la part de l'équipe, une adaptabilité au quotidien avec un principe réciproque de délégation de toutes les professionnelles dans le respect de chaque spécificité.

Une psychomotricienne vient renforcer l'équipe en place. Elle accompagne les enfants, leurs familles et les professionnelles dans le cadre du projet de Prévention Primaire. En lien avec l'équipe, elle observe à travers le jeu, le comportement et le développement des enfants. Elle repère les signaux d'alerte révélateurs de troubles éventuels, informe et sensibilise la famille. Si besoin, elle propose une orientation pour une prise en charge vers une structure spécialisée.

#### • Moyens matériels et locaux

Le Multi-Accueil Occasionnel Ma Campagne se situe dans un bâtiment au sein duquel se trouve d'autres services : à l'étage une partie des bureaux administratifs de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation, et au rez-de-chaussée le multi accueil Ma Campagne.

C'est un lieu d'accueil très lumineux, sa décoration est réalisée par l'équipe et les enfants en fonction des thèmes et des saisons. L'équipement est de qualité, en nombre suffisant et évolutif. Le matériel répond aux normes européennes en vigueur.

L'aménagement de l'espace est réfléchi par l'équipe qui choisit le mobilier. Celui-ci est adapté à l'accueil des enfants, des parents et permet au personnel d'accomplir ses missions dans des conditions satisfaisantes de sécurité, de bien être, d'hygiène, de confort, d'ergonomie et de convivialité.

Chaque espace de vie est pensé et évolue en fonction des besoins et des capacités des enfants accueillis. Les parents sont invités à entrer dans la salle de jeux pour accompagner leur enfant, échanger avec les professionnelles, faire leurs réservations.

Ces locaux comprennent :

- une entrée, avec des placards individuels personnalisés : à son arrivée, la famille met le prénom de l'enfant sur la porte et dépose à l'intérieur le sac et le manteau de celui-ci.
- le bureau de la directrice.
- une salle de jeux où plusieurs coins (lecture, piscine à balles, cuisine, garage, ferme...) sont aménagés pour que les enfants trouvent un repère dans l'espace et puissent avoir le plaisir de retrouver certains jeux et rituels. Les tables pour le goûter sont aussi utilisées pour des ateliers ponctuels.
- un dortoir agrandit l'espace de jeux le matin (en fonction des besoins de sommeil des petits). Des lits couchettes sont installés au sol l'après-midi.
- une salle d'eau pour les changes et l'apprentissage de la propreté avec un aménagement pensé pour respecter l'intimité des enfants.
- une pièce permettant du rangement de matériel éducatif ou autre
- un espace réservé à la préparation des plateaux du goûter est délimité par un grand placard de rangement contenant la vaisselle et les serviettes des enfants.

- ce placard, coté salle de jeux, permet de mettre à disposition des enfants des jouets accessibles en toute autonomie. Certaines cases sont fermées par un porte pour veiller à la sécurité des plus jeunes, mais des images représentant leur contenu offrent aux enfants la possibilité de choisir une activité en la montrant aux professionnelles.
- un jardin fermé : lieu aménagé et organisé pour profiter des activités de plein air
- un hall commun avec la crèche est équipé d'un espace moteur permettant à l'enfant de prendre conscience de ses limites et de ses compétences. Il permet également l'utilisation de vélos et porteurs, le local de rangement est attenant.
- Devant l'entrée de la halte-garderie, un espace est réservé pour les poussettes. Les familles qui le souhaitent peuvent les attacher.

#### • Budget

La directrice gère le budget municipal attribué à la structure. Celui-ci est constitué par :

- un budget de fonctionnement dont l'utilisation est lié aux marchés publics en cours. Des bons d'engagements sont émis auprès des fournisseurs, en fonction du choix de l'équipe et des besoins, pour renouveler le matériel pédagogique et éducatif ou utilitaire.

Les factures sont réglées par la Direction des Affaires Financières lorsque celles-ci sont validées par la directrice .

- un budget de fonctionnement pour l'entretien des locaux et du linge , l'hygiène des enfants et le change, les fournitures administratives.

Les commandes se font à la Centrale d'Achats de la mairie, à partir d'un catalogue électronique en fonction des montants alloués.

#### • Description de l'organisation et du fonctionnement actuel

La halte-garderie accueille 11 enfants par ½ journées. Les horaires d'ouverture sont :

8h30-12h30 / 13h30-17h30.

Tous les matins et après-midis, sept places d'accueil de type régulier et quatre places d'accueil occasionnel sont proposées aux familles avec une place supplémentaire d'accueil d'urgence.

Une liste de pré-inscriptions est établie pour gérer les demandes par ordre d'arrivée.

Lorsque les réservations sont complètes, une liste d'attente est créée et utilisée dès qu'une annulation a lieu. Le personnel rappelle alors les familles pour leur proposer les places devenues vacantes.

Afin de satisfaire le plus de familles possible sur les créneaux horaires occasionnels hebdomadaires, l'équipe offre une inscription prioritaire la semaine suivante aux demandes non satisfaites.

Les parents qui ne préviennent pas la structure avant 9 h ou 14 h ne permettant pas de proposer leur place à une autre famille se verront facturer pour leur réservation.

La structure peut accueillir des enfants des communes avoisinantes. Le tarif horaire est alors majoré de 20%.

Les familles font l'inscription administrative à la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation, ou, de façon exceptionnelle directement à la structure. Dans ce cas, les documents sont acheminés par notre intermédiaire.

Une réflexion sur le quartier de l'offre d'accueil occasionnel a été menée sur le quartier pour orienter les familles vers la structure la plus adaptée pour leurs besoins immédiats et leur projets. Cette nouvelle organisation a permis de réguler et d'équilibrer l'accueil occasionnel sur les trois structures.

Lorsque le dossier administratif est complet, les parents prennent rendez-vous auprès de la structure pour commencer l'adaptation de leur enfant et remplir son dossier d'accueil. L'enfant fera ainsi peu à peu connaissance avec son futur lieu de vie.

La directrice propose de visiter la structure, explique son fonctionnement et présente l'équipe qui va accompagner les enfants pendant leur venue. Le projet d'accueil se définit alors entre la famille et les professionnelles. Le règlement de fonctionnement est remis aux familles.

La période d'adaptation est un moment privilégié pour un échange avec la famille sur les habitudes de l'enfant, afin de respecter l'individualité et le rythme de chacun.

Le planning est établi avec la famille pour permettre, d'envisager sereinement ces moments où l'enfant va peu à peu, s'habituer à vivre des temps : de jeux, de plaisirs et d'échanges durant leur absence et à apprivoiser les émotions générées par leur retour.

Elle s'articule de la façon suivante de préférence sur 4 jours qui se suivent :

- la famille reste une heure les deux premières fois, et, par son intermédiaire, la professionnelle s'informe de toutes les habitudes et rituels de l'enfant. Celui-ci appréhende pendant cet échange son nouvel univers mis en confiance par la présence de son parent.
- puis la troisième fois après ½ heure passée dans la salle de jeux, le parent informe l'enfant de son départ. Celui-ci commencera à repérer son absence et à évoluer parmi les autres enfants sous le regard bienveillant de l'équipe. Cette première séparation durera une demi heure
- la quatrième fois, après 15 mn passée ensemble, le parent informe son enfant de son départ, puis le laisse jouer une heure tout seul dans le lieu d'accueil où il évoluera à son rythme.

La période d'adaptation finie, le temps d'accueil sera augmenté progressivement : 1 heure 30 ou 2 heures seront ensuite proposées à suivre, puis 3 ou 4 heures en fonction de la demande des parents. L'enfant va ainsi découvrir progressivement et à son rythme la relation avec les autres, le plaisir de jouer, au début tout seul, puis à côté des autres et enfin avec les autres enfants.

- [Modalités d'accueil des enfants et aspects administratifs des relations avec les familles](#)

## **Déroulement d'une journée**

Le matin :

- L'accueil des familles et des enfants se fait autour d'activités libres accompagnées par les professionnelles présentes : jeux de construction, histoires, livres à manipuler, coin garage, ferme, jeux d'imitation, espace dînette, poupée...

- puis des activités d'éveil plus dirigées sont proposées : peinture, motricité fine, manipulation, plantations, en petits groupes selon des thèmes et projets de l'année.
- un temps calme propice au langage, chants, comptines, imagiers... permet à tout le groupe d'enfants de se retrouver, avant d'aller jouer dans le hall ou le jardin.
- jusqu'au départ progressif des enfants, des activités motrices, de coordination des mouvements et de déplacement dans l'espace (toboggan ,espace moteur, vélos, ballons...) sont proposées dans le hall ou le jardin en fonction de la saison.
- Le sommeil des plus petits est à la demande. Il est propre au rythme de chacun.

#### L'après-midi :

- l'accueil se fait comme le matin dans la salle de jeux ou le jardin puis la sieste est proposée aux enfants qui en ont besoin, pendant que le reste du groupe participe à différentes activités,
- le lever de sieste est échelonné jusqu'au goûter en fonction du rythme des enfants et de leur âge,
- les départs des enfants se font progressivement autour de jeux d'intérieur ou d'extérieur.

Les enfants vont à la bibliothèque municipale, à la ludothèque de la MJC, au musée et au théâtre avec les enfants du multi accueil Ma Campagne. Des activités culturelles et artistiques peuvent être proposées avec des intervenants autour de la musique, du corps ou des arts plastiques.

Des activités communes avec les deux autres structures du quartier sont faites tout au long de l'année, à l'occasion du carnaval du quartier et de mardi-gras avec les deux multi accueils et des des goûters à thème pour le printemps et l'automne dans le hall avec les enfants et les familles du multi-accueil Ma Campagne.

#### **Aspects administratifs**

- Une fois le dossier administratif saisi par le pôle Accueil des Familles de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation, les parents prennent rendez-vous à la halte-garderie pour faire le dossier d'inscription. Plusieurs documents sont à remplir :
  - fiche d'autorisations diverses : autorisation d'hospitalisation, personnes autorisées à venir chercher l'enfant en dehors des parents, autorisation de sortie dans le quartier à pied, autorisation de droits à l'image, de prise de paracétamol.
  - engagement à la vaccination
  - fiche sur l'enfant comprenant la mention du médecin traitant, les antécédents familiaux de santé et les habitudes alimentaires, d'endormissement
  - la photocopie des vaccinations
  - un certificat médical d'entrée en collectivité et une ordonnance de paracétamol.

Le règlement de fonctionnement du multi-accueil est remis à la famille. Les points principaux sont évoqués oralement :

- les modalités financières (facturation mensuelle, à laquelle s'ajoute le forfait adaptation de 5 heures). Celui-ci est facturé au tarif d'accueil de l'enfant, calculé en fonction des ressources des parents et du nombre d'enfants à charge.
- les modalités de règlement : par chèques, espèces ou CESU, directement à la halte-garderie ou à la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation. Tous les mois, la directrice, sous-régisseur de la structure, transmet les règlements au régisseur pour encaissement.

Le planning de l'adaptation est fixé et les parents expriment leur souhait d'accueil. Dans la mesure du possible, l'équipe essaye de satisfaire leur demande tout en tenant compte des possibilités du moment.

## 2. Projet social :

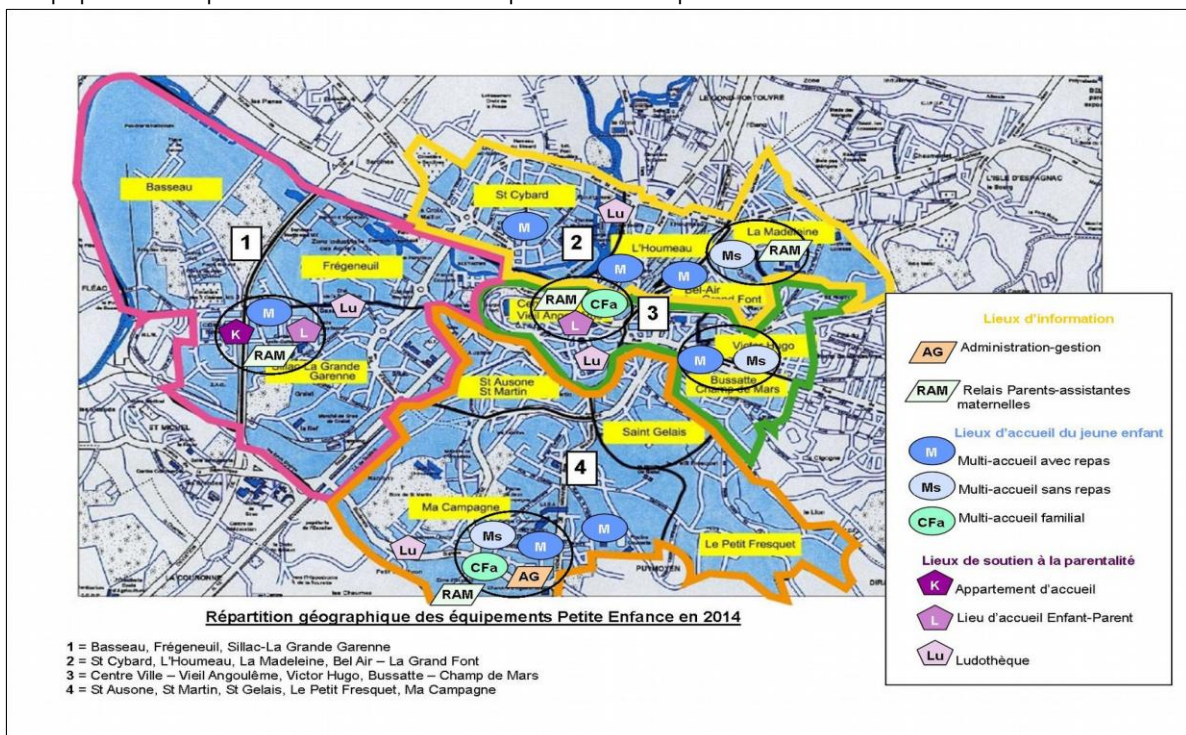
- Environnement local :
  - **Aspects géographiques**

La ville d'Angoulême est organisée autour de quatre secteurs géographiques. Le quartier Ma Campagne est situé sur le secteur sud, qui comprend aussi les quartiers Saint Ausone, Saint-Gelais, et le Petit Fresquet. Ce secteur se caractérise par une grande variété de formes urbaines qui mêlent secteurs pavillonnaires, petits et grands collectifs.

Au centre du quartier, se trouve l'îlot Jean Moulin réalisé dans les années 1970. Cet îlot concentrait beaucoup de difficultés (insalubrités, concentration d'une même catégorie sociale, immeuble trop haut). Il a bénéficié de ce fait en 2006 d'une vaste Opération de Renouvellement Urbain qui a été clôturée définitivement au mois de septembre 2012.

Son nouvel aménagement a permis d'aérer la configuration des immeubles et les habitants ont maintenant la possibilité sur une partie des constructions d'accéder à la propriété.

Trois équipements petite enfance sont répartis sur le quartier.





Le multi-accueil Monod est situé dans le quartier de Ma Campagne, boulevard Jacques Monod. De l'autre côté du quartier, un bâtiment de l'Ilot Jean Moulin au sein du quartier prioritaire, abrite les deux autres équipements petite enfance de Ma Campagne. Au rez-de-chaussée du bâtiment, se trouve le multi-accueil Ma Campagne à dominante accueil régulier, et le multi-accueil occasionnel. Au premier étage, se trouvent les bureaux administratifs regroupant la coordination petite enfance, la coordination éducative et le service moyens généraux, de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation. A ce jour, les bureaux du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et de la crèche familiale sont aussi implantés dans ce bâtiment.

Ce quartier offre de nombreux services à la population :

La Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C) Louis Aragon, la ludothèque, la médiathèque, les écoles maternelles et élémentaires Ronsard et Jean Moulin, le collège Pierre Bodet, les lycées LISA et Charles Coulomb, deux centres de formation continue (le GRETA et l'Association de Formation et d'Enseignement Continu), des terrains de sport, un gymnase et un Espace Public Municipal.

L'école Maternelle Ronsard accueille une unité d'enseignement pour enfants autistes depuis 2014. L'école Maternelle Jean MOULIN ouvre en 2016/2017 une classe de Toute Petite Section. L'IME-ABA a ouvert sur le quartier en septembre 2010, à l'initiative d'une association de parents « Agir et Vaincre l'Autisme ».

La Maison Départementale des Solidarités (MDS) regroupe le service social et la Protection Maternelle et Infantile (PMI), la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), des établissements spécialisés : Institut Médico-Éducatif, Institut Scolaire Éducatif et Professionnel Tout Vent, Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA).

Les habitants de ce quartier ont à leur disposition : un centre commercial, deux pharmacies, un médecin, des kinésithérapeutes, deux banques, des commerces de proximité, le marché deux fois par semaine, une zone d'emplois, une épicerie sociale et différentes associations :

. Sociales : OMEGA (Objectif Médiation le Grand Angoulême) en partenariat avec les médiateurs de quartiers.

. Éducative : ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) en partenariat avec des éducateurs spécialisés, association l'Enfant Soleil (association venant en aide aux familles ayant des enfants handicapés ou atteints de maladies graves),

Ce quartier se situe à moins de 15 minutes du centre ville.

Les multi-accueils sont desservis par les lignes 4, 8 et 22 de la STGA. Pour chacun d'eux un parking aménagé permet aux parents et au personnel de se garer à proximité.

De ce fait, les multi-accueils se trouvent dans un quartier actif, multi-culturel et bénéficient d'une situation géographique très appréciable pour un partenariat riche et développé.

- **Indicateurs démographiques**

Sources : les chiffres sont extraits des statistiques de l'Insee, RP2008 et RP2013)

Par sa population, la ville d'Angoulême est de loin la 1ère ville de Charente avec 41970 habitants en 2013. Avec une superficie communale de 21,85 km<sup>2</sup>, la densité de la population s'élève à 1 952 habitants par km<sup>2</sup>, ce qui en fait la ville la plus densément peuplée de la Charente.

D'une manière générale la vitalité de la démographie départementale s'essouffle. Entre 2008 et 2013, Angoulême a perdu en moyenne 0,5% de sa population par an, alors que le nombre de personnes âgées augmentait. Le nombre de naissances accuse une légère tendance à la baisse et s'établit à 516 en 2014. (542 en 2013 et 549 en 2012).

Angoulême compte 9960 familles dont 42,5 % de couples sans enfants, 32,5 % de couples avec enfants et 25 % de familles mono-parentales (soit 2490 familles). Les familles mono-parentales ayant un enfant de 0 à 5 ans représentent 26 % du total des familles dans cette tranche.

Nombre d'enfants de 0 à 3 ans en 2013 : 1428

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans en 2013 : 1386

C'est dans ce contexte que l'aide apportée aux familles pour concilier vie familiale, vie professionnelle et sociale, en diversifiant et en assurant la qualité des modes d'accueil de l'enfant, contribue à améliorer l'attractivité du territoire et à développer l'égalité des chances.

La ville d'Angoulême prend en compte les besoins spécifiques nés des évolutions socio-professionnelles et familiales de la société (flexibilité et précarité du travail, augmentation de la monoparentalité...). Une réponse est apportée à certains de ces besoins à l'échelle de la ville.

Ainsi, le multi-accueil Kirikou reçoit les parents dont les horaires de travail sont atypiques et peut accueillir le samedi des enfants fréquentant les autres structures.

Le traitement des demandes des places d'urgence est mutualisé sur l'ensemble des établissements. Les règles de fonctionnement communes à toutes les structures ont évolué : introduction de flexibilité dans la pose des congés des parents, paiement fractionné par demie heure et non plus par heure...

Par ailleurs, la ville a décidé de réserver une place sur dix pour des enfants dont les parents sont engagés dans un parcours d'insertion professionnelle ou sociale. Le décret de 2006 indique que les bénéficiaires de minima sociaux bénéficient d'un contingent d'une place sur vingt.

Les différents types d'accueil régulier, occasionnel, relais ou d'urgence permettent d'adapter au mieux la demande aux besoins des personnes. Dans l'avenir, afin de mieux répondre aux besoins des familles en insertion professionnelle, le service étudie la faisabilité de développer dix places de journée continue sur le multi-accueil à dominante occasionnelle de Ma Campagne.

- **Caractéristiques socio-économiques de la population et du territoire**

Le quartier de Ma Campagne présente une hétérogénéité du cadre et du niveau de vie de ses habitants. L'habitat HLM y côtoie l'habitat pavillonnaire mais le parc locatif public a bénéficié d'un travail important d'amélioration dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine.

Comme sur l'ensemble de la ville, les retraités y sont relativement nombreux (30%) et les professions les plus représentées sont les ouvriers, les employés et les professions intermédiaires. Cependant, dans ce quartier, les cadres supérieurs sont relativement moins nombreux. Dans le quartier prioritaire qui occupe la partie ouest de Ma Campagne, le revenu moyen est plus faible et la part des bénéficiaires du RSA et des personnes dépendantes des aides sociales y est beaucoup plus importante que dans le reste du quartier.

Néanmoins, le quartier de Ma Campagne possède des atouts pour son développement économique. Du fait du nombre important d'établissements scolaires, d'administrations, de services et commerces, on recense un nombre important d'emplois sur le quartier. Dans le domaine de l'activité commerciale Ma Campagne profite de sa situation d'entrée sud de l'agglomération. Le réseau très haut débit irrigue le quartier. Une zone industrielle maintient une activité à proximité, bien que l'accès aux emplois est difficile pour un certain nombre d'habitants qui ne possèdent pas les qualifications requises.

*Part de la population du secteur sud par catégorie professionnelle ( INSEE 2008)*

AUTRES	Administration publique, enseignement, santé action sociale	Activités scientifiques et techniques	Commerce	Construction	Ouvrier	Activités de service	Hébergement restauration
13.3 %	25.1 %	18.1 %	14.1 %	7.7 %	7,00%	8.3 %	6.4 %

- **le public accueilli**

Au premier semestre 2016, la structure accueille 52 familles et 59 enfants dont un enfant en accueil social et trois enfants demandant une vigilance soutenue et une attention constante de l'équipe :

- un de ces enfants est suivi par une structure de soins après un repérage par l'équipe de professionnelles et la psychomotricienne et une décision parentale de prise en charge par un organisme spécialisé.
- un de ces enfants est scolarisé dans l'unité d'enseignement pour enfants autistes. Il vient 2 à 3 après midi pendant les vacances scolaires.
- un de ces enfants est scolarisé dans en école maternelle et ne peut être accueilli sans auxiliaire de vie scolaire que deux matinées par semaine.

La diversité de l'offre d'accueil occasionnel permet une mixité sociale importante. Certaines familles viennent spontanément, d'autres sont orientées par les professionnelles du Conseil Départemental pour apaiser certaines situations familiales ou faire un relais d'accompagnement à la parentalité.

En 2015 , les enfants de 39 Familles sont suivis par le PMI en consultation avec le médecin référent de secteur.

Il y a peu de fratries en même temps, mais des frères et sœurs se succèdent lorsque les aînés partent à l'école.

- **Caractéristiques des familles accueillies :**

2015	Familles	Enfants	Couples	Monoparentales
Accueil régulier	56	61		
Accueil occasionnel	25	25		
Total	81	86	48	33

Les types d' accueil varient : deux fois par semaine (ou plus) pour l'ensemble des familles en fonction de leurs besoins et des places disponibles.

Nous constatons que la majorité des familles souhaitent un accueil régulier sur des jours précis qui correspondent à leur projet familial.

- **Caractéristiques socio-professionnelles :**

Catégories socio-professionnelles des parents						
Artisan	Employé	Ouvrier	Demandeur Emploi	Inactifs divers	Cadre	Technicien
2	16	17	10	50	10	1

- 42 familles dont un des deux parents exerce un activité régulière
- 6 familles dont les deux parents travaillent
- 29 familles sans profession
- 4 familles dont un des parents suit une formation
- 4 familles dont les deux parents suivent une formation
- 8 familles dont un des parents est en congé parental
- 4 familles dont un des parents travail en intérim

On constate que les métiers exercés par les familles accueillies au sein de la structure reflètent le bassin d'emploi du quartier. Toutes les catégories socio-professionnelles sont représentées parmi les familles de la structure.

Les familles accueillies au multi-accueil occasionnel de Ma Campagne viennent essentiellement du quartier de Ma Campagne et du secteur sud (49.92%), ainsi que des autres quartiers d'Angoulême (5,46%) ce qui signifie que la population du quartier trouve sur place une réponse à ses besoins de garde. Plusieurs familles résident hors commune, suite à un déménagement, et continuent à fréquenter le multi-accueil.

- **Diversité culturelle**

Les origines culturelles sont riches et variées sur le quartier et cela est visible sur la structure.

(France métropole et DOM-TOM, Maghreb, Afrique, autres pays d'Europe)

- **Enfants avec suivi particuliers :**

Dans le cadre du dispositif de prévention primaire, avec la collaboration avec la psychomotricienne, en 2015, 27 enfants ont été observés dans les trois structures du quartier et ont fait l'objet d'une attention particulière à la demande des équipes ou des familles :

- 11 demandant une attention et vigilance soutenue
- 9 pour lesquels les difficultés n'étaient que passagères
- 7 suivis ou en vue d'un suivi en fonction de l'évolution de leur situation

- **Fréquentation des familles et tarification**

Les familles respectent majoritairement leur réservation et anticipent de mieux en mieux la communication en amont de leur rendez-vous, permettant ainsi, à l'équipe de professionnels de répondre plus efficacement à leur besoins.

Elles commencent aussi à bien repérer l'importance de prévenir la structure en cas d'absence de leur enfant, afin que les places qui se libèrent puissent être proposées aux familles inscrites en liste d'attente. Chaque famille de la structure appréciant cette réactivité lorsqu'elles sont confrontées à cette situation.

En 2015, le tarif horaire payé par les familles varie entre 0.20 € et 2.92 €. Le tarif moyen du multi-accueil occasionnel de Ma Campagne est de 0.60 €.

Il apparaît que les besoins des familles sont en constante évolution et que ces dernières années, leurs demandes de garde ont évolué. Leur projet d'accueil est étudié sur le quartier, et dirigé vers la structure la plus adaptée à leurs besoins immédiats ou futurs ( repas, journée, souplesse de changement de 1/2 journée ou appel le jour même).

Nous observons également des besoins qui évoluent en cours d'année (intérim, formation, contrats de travail précaires...), avec nécessité d'envisager des passerelles d'un mode d'accueil occasionnel vers le régulier. Ces passerelles existent et sont proposées aux familles après étude au cas par cas.

Le bilan de la situation locale, l'analyse des données quantitatives et qualitatives, l'étude des besoins permettent une réflexion et un projet de réorganisation de la structure afin de se situer dans une démarche globale de développement et d'amélioration de l'offre d'accueil, adaptées aux besoins spécifiques des familles.

### Travail en réseau et partenariat

Les multi-accueils du quartier font partie d'un dispositif qui s'inscrit dans la recherche d'une cohésion sociale sur le territoire d'Angoulême, visant à apporter une réponse globale aux besoins d'accueil et de développement des enfants ainsi qu'à la conciliation vie familiale/vie professionnelle et sociale des parents. Le travail en partenariat est donc une composante essentielle de la pratique professionnelle.

### Un travail en réseau au sein de la Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation (DPEE)

Pour ce qui concerne la petite enfance, la DPEE décline sur le plan technique les orientations politiques de la Ville et participe à l'élaboration des projets. Elle coordonne l'ensemble des dispositifs d'accueil de la Ville et elle crée des outils de communication en direction de l'ensemble des partenaires.

- Le contrat enfance jeunesse pour la Ville est suivi par la DPEE, en lien avec les équipes de terrain. Il est indispensable :
  - Dans la définition d'objectifs et de perspectives communs avec la CAF et la MSA.
  - Au fonctionnement budgétaire des dispositifs petite enfance (PSU).
  - Dans l'accompagnement de projet (soutien et conseil).
- La DPEE coordonne les dispositifs d'accueil de la petite enfance. Un ensemble d'activités administratives est centralisé au niveau de la DPEE :
  - Secrétariat : instruction des demandes d'accueil, gestion des dossiers enfants, préparation des commissions d'attribution, facturation...
  - Gestion : gestion de la brigade de remplacement, achat de mobilier et de gros matériel, achat et distribution des aliments, coordination de sorties culturelles et festives concernant plusieurs structures...

La DPEE est garante de la cohérence des pratiques professionnelles, pour cela en complément du soutien éducatif et technique qu'elle apporte à chaque structure, elle anime des réflexions et projets collectifs qui concernent l'ensemble du secteur de la petite enfance.

- La DPEE organise, en direction des partenaires, l'information concernant les services petite enfance proposés.

Un guide pratique de la petite enfance recense toutes les solutions d'accueil et de soutien à la parentalité. Il est destiné aux futurs parents et aux parents de jeunes enfants de moins de six ans. Il est diffusé à tous les organismes partenaires et est téléchargeable sur le site de la ville.

### **Un partenariat qui prend en compte les besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille**

Pour les enfants atteints de troubles de santé, une circulaire de 2003 a instauré le Projet d'Accueil Individualisé (PAI). C'est « une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade (...) le rôle de chacun et la complémentarité des interventions sont précisés dans un document écrit. » Celui-ci associe la famille, la directrice et une personne de l'équipe, le médecin de PMI, le ou les partenaire(s) impliqué(s) dans le suivi de l'enfant ou personne ressource (diététicienne, CMP, CAMPS,...).

En dehors des PAI, les collaborations avec la PMI, les services sociaux, le CAMPS, le CMPP, le CMP, permettent d'échanger les regards sur le développement de l'enfant, notamment au niveau de la prise en charge des enfants ou familles en difficulté.

Ces partenaires peuvent être amenés à venir ponctuellement sur la structure pour rencontrer l'enfant dans un milieu différent et des concertations en lien avec la famille sont organisées si besoin.

La collaboration avec la Protection Maternelle et Infantile s'articule autour de différents axes de travail :

- Avec le médecin de PMI, pour bénéficier d'un regard extérieur et de conseils sur le développement de l'enfant et pour la mise en place de protocoles d'accueil individualisé.
- Agrément de la structure.
- Visites de contrôle par le médecin responsable pour vérifier la sécurité, la conformité des installations et des locaux.
- Avec l'infirmière de secteur pour une collaboration autour du dépistage, de la prévention et surtout autour du suivi et de l'aide proposés aux familles en difficulté.

Le pôle ressources handicap de la Charente est un partenariat mobilisable en fonction des besoins, dans le but de favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap, (information, orientation, accompagnement, évaluation).

Le dispositif de réussite éducative, mis en place sur le secteur suite au plan de cohésion sociale du 18 janvier 2005 est coordonné par le CCAS. Il permet d'organiser financièrement et humainement des accompagnements de différents types, adaptés aux besoins des enfants et des familles. Il renforce les liens entre les partenaires du quartier, et facilite les échanges entre les différentes institutions du quartier .

Les directrices des multi-accueils de Ma Campagne font partie de l'équipe éducative de ce dispositif qui se compose d'une Conseillère Principale d'Éducation, d'une infirmière et d'une assistante sociale scolaires, d'assistantes sociales du Conseil Général, des directeurs des Écoles Maternelles et Élémentaires, de la coordinatrice du Pôle Famille et de la responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement rattachés à la MJC. Cette équipe travaille en lien et se réunit régulièrement.

Par ailleurs, l'intervention de la psychomotricienne de la Ville dans le cadre du dispositif de prévention primaire permet à l'équipe de soutenir et de mieux orienter l'es enfants en difficulté. Soutenue dans son positionnement professionnel, l'équipe peut ainsi adapter ses actions afin d'accompagner au mieux les enfants et leur famille. En 2015, la psychomotricienne a rencontré quatre enfants sur la structure dont deux ont été orientés vers un accompagnement et un a nécessité une attention soutenue.

## **Un partenariat facilitant le lien entre les différentes structures d'accueil**

Les équipes des multi-accueils collectifs et du multi-accueil familial se coordonnent lorsqu'un enfant à besoin d'être accueilli temporairement ou définitivement dans une nouvelle structure. Cela permet de répondre au besoin d'accueil et de mieux intégrer l'enfant.

Les assistantes maternelles viennent aussi avec les enfants qu'elles accueillent, partager des temps de jeux dans le hall ou dans les unités d'accueil du multi-accueil Ma Campagne, ce qui permet de prendre des repères et de préparer au mieux les accueils ponctuels.

Un partenariat s'est construit avec les écoles maternelles les plus proches. Afin de faciliter l'intégration des enfants qui y seront accueillis l'année suivante, une ou plusieurs matinées de familiarisation sont organisées. Avec l'ouverture d'une classe de Toute Petite Section, des échanges autour des pratiques et des besoins des jeunes enfants sont envisagés.

Des membres de l'équipe de Monod rendent visite à d'autres structures pour observer et échanger sur place, afin de s'enrichir et de s'ouvrir sur de nouvelles pratiques professionnelles.

## **Un partenariat culturel et festif**

Afin de partager un temps autour du livre, une ou plusieurs fois par mois selon les structures, une sortie à la médiathèque du quartier est organisée avec les enfants et les parents qui le souhaitent. La médiatrice culturelle de la médiathèque peut participer ponctuellement à des temps d'animation organisés par les structures.

De la même façon, une animatrice de la ludothèque de la MJC du quartier assure une animation dans la structure une fois par mois pour le multi-accueil Monod. Du fait de la proximité, les enfants des multi-accueils Ma Campagne fréquentent la ludothèque une à deux fois par mois, selon les possibilités d'accueil. Les familles repèrent la structure et y emmènent leur enfant.

Le partenariat avec la MJC offre la possibilité d'utiliser leur salle de danse, pour des temps de motricité, d'expressions corporelles...

Il favorise la participation à la vie du quartier lors de manifestations festives (carnaval...) pour une ouverture sur l'extérieur en y associant les familles.

Le partenariat avec le musée concrétisé par des visites libres, accompagnées et élargies à des ateliers thématiques, permet la découverte d'un lieu culturel que les jeunes enfants ont peu l'habitude de fréquenter.

Lorsque des spectacles petite enfance sont programmés dans la ville, les multi-accueils s'y rendent avec des groupes d'enfants.

En collaboration avec le service des espaces verts de la ville, des ateliers (jardinage, décoration, plantations...) sont organisés avec les enfants, les familles et les équipes, après construction d'un projet annuel. L'animatrice participe également aux animations festives avec les familles, organisées par les structures.

La participation à ces activités, outre l'ouverture vers l'extérieur qu'elles favorisent auprès des enfants, vise aussi à permettre aux familles de repérer les établissements pour pouvoir y emmener leurs enfants de façon autonome. Dans cet objectif, il conviendrait d'associer encore davantage les parents à ces actions.

## **Projet de regroupement des trois structures petite enfance du quartier**

Dans le cadre de la mutualisation des moyens et dans l'objectif d'enrichir la réponse aux besoins d'accueil du jeune enfant, la DPEE coordonne le projet de regroupement des structures petite enfance du quartier Ma Campagne.

La Ville a décidé d'engager une opération de regroupement de ces trois structures petite enfance, afin de créer un multi-accueil unique d'une capacité de 60 places. Elle permettra d'intégrer les enfants du multi-accueil Monod dans les locaux disponibles et d'équilibrer les quatre nouvelles unités d'accueil.

De plus le RAM, le multi-accueil familial et le LAEP bénéficieront d'un espace d'accueil et d'activités.

Cette opération de regroupement vise à :

- Réaménager des espaces intérieurs, redéployer la lingerie et les vestiaires du personnel, réorganiser et agrandir la cuisine.
- Améliorer le niveau de confort thermique du bâtiment et sa performance énergétique.
- Améliorer la lisibilité et la visibilité du bâtiment, par un travail sur son image architecturale et sa desserte piétonne.

Ce projet permettra :

- Aux familles du quartier de repérer une seule structure d'accueil.
- Aux enfants de pouvoir être accueillis par une même équipe. Les passages entre les différents types d'accueil selon les besoins des familles devraient être plus faciles à mettre en place et plus confortables pour les enfants qui connaîtront déjà les lieux.

La durée de l'opération est évaluée à 30 mois : conception (12 mois), réalisation (18 mois).

Compte tenu de l'avancement de l'opération à ce jour, la fin des travaux pourrait être envisagée au plus tôt à la fin du premier semestre 2019.

Dans cette perspective, les professionnels apportent leur regard de terrain en étant associés aux différentes étapes du projet. La DPEE organise des réunions d'élaboration du projet avec l'équipe de direction et soutient le travail des équipes.

De plus, des projets et des réflexions communes aux structures, permettent de préparer et d'anticiper les changements ainsi que d'harmoniser les pratiques professionnelles.



### 3. Projet pédagogique et éducatif :

- l'arbre des objectifs :
- objectifs de la direction de la petite enfance et de l'éducation:

#### L'inscription dans le projet municipal

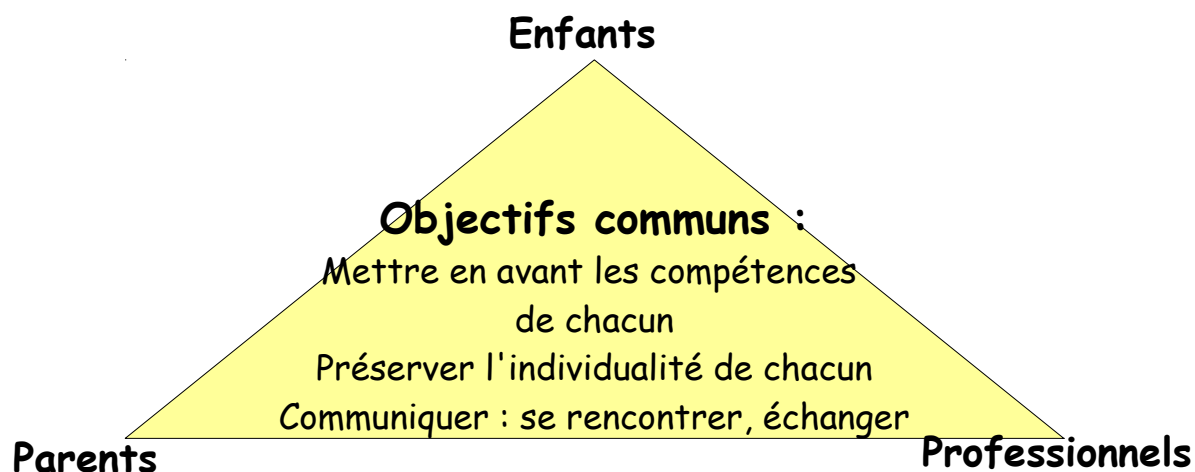
- Participer au développement et à l'attractivité du territoire de la Ville d'Angoulême grâce à l'offre de service proposée aux habitants et à une politique éducative innovante
  - Identifier et prendre en compte les besoins des familles dans leurs démarches auprès de la Ville
  - Affirmer et coordonner une politique éducative de territoire avec l'ensemble des partenaires éducatifs
  - Proposer et piloter un schéma directeur visant à rationaliser l'offre d'accueil et améliorer les conditions d'accueil des enfants dans les structures petite enfance et les écoles publiques de la ville.
- objectifs de la direction de la Coordination Petite Enfance :

Le Projet de la coordination Petite Enfance s'insère dans le projet de la Direction Petite Enfance et de l'Éducation, lui-même faisant partie intégrante du programme et du plan d'action municipal.

La politique municipale de la Petite Enfance de la ville d'Angoulême s'organise sur trois grands axes d'intervention :

- informer et accompagner les familles dans la définition du projet d'accueil de leur enfant,
- proposer une offre d'accueil de qualité,
- accompagner et soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale.

La petite enfance est une étape essentielle au cours de laquelle l'attitude des parents et des adultes qui entourent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité. La fonction du Relais Assistants Maternels à travers une approche spécifique visant à soutenir conjointement parents et assistants maternels, doit contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil à domicile.



<b>Vis-à-vis des enfants</b>	<p>Deux objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscrire l'enfant et sa famille dans leur environnement</li> <li>• Préserver l'individualité de chacun dans le respect de ses différents moments de vie</li> </ul> <p>Deux objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer une continuité et une cohérence dans les différents moments de vie de l'enfant</li> <li>• Accompagner l'enfant de manière adaptée et harmonieuse</li> </ul> <p>Des moyens mis en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Observer</li> <li>• Veiller au rythme individuel de chacun au sein du groupe</li> <li>• Recenser le besoin</li> <li>• Prendre en compte la demande</li> <li>• Échanger, écouter, entendre</li> <li>• Accueillir de manière individualisée dans la collectivité</li> <li>• Valoriser les compétences de chacun</li> <li>• Favoriser la découverte de l'enfant</li> </ul>
<b>Vis-à-vis des parents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur</li> <li>◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant</li> </ul> </li> <li>• Améliorer la qualité de l'accueil au sein des structures <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'associer aux parents pour veiller ensemble au maintien d'un accueil de qualité</li> </ul> </li> <li>• Mettre à profit les compétences de chacun des acteurs pour favoriser l'accueil de l'enfant et de sa famille <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Créer du lien avec les partenaires extérieurs afin de croiser les regards sur le développement de l'enfant et d'accompagner celui-ci de manière adaptée</li> <li>◦ Saisir toutes les opportunités éducatives à disposition pour favoriser les découvertes et les expérimentations de l'enfant</li> <li>◦ S'appuyer sur la complémentarité et la cohésion des différents professionnels pour assurer un accueil de l'enfant de qualité</li> <li>◦ Veiller à la continuité éducative entre les parents et les professionnels</li> </ul> </li> <li>• S'adapter aux évolutions de la société et aux demandes qui en découlent <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Recenser le besoin</li> <li>◦ Prendre en compte la demande</li> <li>◦ Échanger, écouter</li> <li>◦ Collaborer dans l'intérêt de l'enfant</li> <li>◦ Accueillir de manière individualisée dans la collectivité</li> <li>◦ Évaluer, réajuster</li> </ul> </li> </ul>

<b>Vis-à-vis des professionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant la famille, l'enfant et les professionnels <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Reconnaître le parent en tant que premier éducateur</li> <li>◦ Échanger avec la famille autour de l'observation de l'enfant</li> </ul> </li> <li>• Harmoniser les pratiques professionnelles <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Réinterroger ses pratiques et ses valeurs</li> <li>◦ Échanger, réfléchir au sein de la Coordination des Structures Petite Enfance</li> <li>◦ Valoriser les compétences de chacun</li> <li>◦ Participer, s'intégrer, être acteur en individuel et en équipe</li> <li>◦ Accueillir, écouter, entendre, s'ouvrir et s'enrichir</li> <li>◦ Évaluer, réajuster</li> </ul> </li> <li>• Favoriser les échanges entre les différents partenaires <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Pour tous : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communiquer : se rencontrer, échanger</li> </ul> </li> <li>◦ Au niveau des partenaires éducatifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Travailler en lien entre les différentes institutions (passerelles)</li> <li>▪ Connaître les différents acteurs locaux sur le territoire</li> </ul> </li> <li>◦ Au niveau professionnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Apprendre à connaître les différents membres de notre groupe par les échanges pour former une équipe</li> <li>▪ Apprendre et aller à la rencontre des familles, écouter, reconnaître</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
-------------------------------------	--

Les objectifs généraux et opérationnels définis par l'équipe de direction pour la durée du projet d'établissement déclinent les orientations politiques municipales définies pour le secteur de la Petite Enfance et s'articule avec les axes d'intervention détaillés dans le projet de la Direction de la Petite Enfance.

Ces objectifs sont les suivants :

### **1. Permettre à l'enfant d'être acteur dans la structure :**

- Accueillir l'enfant dans son individualité
  - tenir compte de son rythme, de ses habitudes de vie, de ses besoins
  - favoriser la relation, la connaissance des autres, à travers les activités d'éveil et la vie quotidienne
  - organiser l'espace pour favoriser les expérimentations, la communication et l'autonomie
  - veiller à son bien être et à son épanouissement
  - observer en équipe son développement

### **2. Offrir aux parents la possibilité de s'impliquer et de participer à la vie de la structure :**

- Accompagner les familles
- expliquer le fonctionnement du lieu d'accueil
- écouter et entendre leur demande
- favoriser les échanges

- les associer à la prise en charge de leur enfant
  - communiquer sur nos pratiques professionnelles
  - proposer des moments festifs, ateliers ou animations avec leur enfant
- 
- les thématiques travaillées sous la forme de fiche-action
    - L'enfant acteur dans la structure
    - La place de la famille dans la structure
    - Harmonisation des pratiques professionnelles au sein des trois structures du secteur sud

## THEMATIQUE n°1

### L'ENFANT ACTEUR DANS LA STRUCTURE

#### **Axe d'intervention concerné :**

Axe 1 : Adapter les services et structures aux besoins des familles et évaluer les actions menées

#### **Objectifs de l'action :**

- accueillir l'enfant dans son individualité en tenant compte de son histoire et de sa culture
- accompagner son éveil, son développement et sa connaissance des autres à travers une cohérence de l'équipe
- écouter ses besoins pour une prise en charge adaptée
- ouvrir la structure sur la vie du quartier pour faire découvrir à l'enfant un autre cadre que les locaux du multi-accueil

#### **Attendus de cette action :**

- Bien-être de l'enfant
- Épanouissement de l'enfant
- Éveil et développement de l'enfant

#### **Public(s) ciblé(s) :**

- les enfants accueillis jusqu'à 6 ans révolus

#### **Lieux du déroulement de l'action :**

- Les locaux de la halte-garderie,
- Son jardin
- L'espace de jeux aménagé pour les enfants dans le hall d'accès

#### **Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :**

- Durée d'accueil de chaque enfant
- Durée du projet d'établissement

#### **Personnes en charge de l'action :**

- Chef de projet : la directrice
- Personnes associées :
  - l'équipe,
  - la brigade de remplacement
  - la psychomotricienne,
  - les intervenants extérieurs

#### **Place des parents :**

Les parents occupent une place importante au sein de la halte-garderie. Ils sont reconnus comme les premiers éducateurs de leur enfant, et à travers les échanges au quotidien avec l'équipe de professionnelles, ils participent activement à la qualité de l'accueil individualisé proposé à leur enfant. Ils sont associés à la vie de structure, lors des animations, sorties culturelles et moments festifs.

#### **Partenariats à mobiliser :**

- Direction de la Petite Enfance et de l'Éducation : services administratifs et autres structures d'accueil du jeunes enfants du quartier et de la ville

- CHRS, MDS (services sociaux), PMI, CCAS
- structures spécialisées dans la prise en charge des enfants: hôpital de jour, CMPP, CMP, CAMSP
- association d'éveil culturel :
- structures culturelles : théâtre, salle de spectacle, musée
- MJC : temps de jeux réguliers à la ludothèque
- bibliothèque à travers des animations, expositions et accueil de groupe d'enfant
- autres services municipaux : ateliers avec le service des Espace Verts pour l'entretien du jardin mais aussi l'animation d'ateliers jardinage

### **Moyens mis en œuvre et à développer :**

- **Matériel :** un aménagement de l'espace adapté à l'accueil des enfants mettant à leur disposition un mobilier, des jeux d'éveil et de construction adaptés aux normes de sécurité ainsi que divers matériaux (papier, peinture, semoule, pâte à modeler, etc.), pour les activités de manipulation ou de création
- **Humains :**
  - un personnel qualifié, pluridisciplinaire : une directrice éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et un agent technique spécialisé CAP petite enfance. Des réunions mensuelles sont mises en place afin :
    - d'harmoniser les pratiques professionnelles,
    - d'échanger sur les observations croisées dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille,
    - d'assurer la continuité de l'accueil.
    - Les professionnelles suivent des formations pour approfondir leur connaissance
  - une psychomotricienne dont les interventions renforcent par d'autres missions l'action de l'équipe en place
- **Financiers :** budget municipal attribué au multi-accueil
- **Liens avec les autres services municipaux :**
  - ateliers municipaux : entretien des locaux du matériel, des parties communes, des espaces extérieurs, du jardin et des jeux de plein air
  - restauration scolaire : commande pour des goûters d'animation festives. Les commandes de goûters hebdomadaires sont livrées à la cuisine du multi-accueil Ma Campagne. La cuisinière prépare chaque jour le goûter des enfants. Une commission menu pour les repas a lieu une fois par mois en présence de la responsable des restaurants scolaires de la ville, des cuisiniers des structures petite enfance, de professionnelles auprès des enfants et des directrices référentes alimentation. La directrice de la structure y participe occasionnellement pour aborder plus spécifiquement les menus goûters.
  - centrale d'achat : commande et livraisons des produits d'entretien, d'hygiène, de soins, fournitures administratives
  - direction des ressources humaines : plan de formation...
  - direction petite enfance et de l'éducation : brigade de remplaçante composée d'auxiliaires de puériculture, d'agents techniques spécialisés CAP Petite Enfance et d'un cuisinier.

## **Déroulement de l'action :**

### Au moment du premier accueil :

Pendant l'adaptation, l'équipe échange avec la famille sur les habitudes de vie de l'enfant afin :

- de privilégier l'individualité et le rythme de chacun,
- d'aider l'enfant à se familiariser à d'autres adultes que sa famille,
- de lui permettre de découvrir un nouveau lieu et d'apprendre par la suite à gérer les frustrations qui en découlent.

### **Au quotidien :**

A l'arrivée de l'enfant et de sa famille, l'équipe veille à :

- se rendre disponible car certains enfants, ont besoin, d'un temps plus ou moins long pour se séparer. Pour cela la professionnelle introduit progressivement cet instant. Elle invite la famille à mettre le manteau et le sac de son enfant dans un casier, en collant son prénom dessus, avant de rentrer dans la salle de jeux. Par la suite l'enfant s'approprie ce moment et ce petit rituel symbolise son retour dans la structure.
- dire bonjour et inviter par le regard le parent à entrer ensuite dans le lieu de vie, où son enfant après son départ, va vivre des moments de jeux, de plaisir et d'échanges avec les autres enfants et les professionnelles.
- rassurer le parent si son enfant pleure au moment du « au revoir », en lui expliquant que l'équipe de professionnelles va veiller jusqu'à son retour à son bien-être.
- conseiller de ne pas changer ses habitudes : par exemple, si l'enfant a une sucette ou un objet important à la maison, ne pas hésiter à l'apporter. L'équipe explique qu'ainsi, si leur enfant en manifeste le besoin, il peut le demander, ou encore le garder avec lui en arrivant, pour faire le lien avec son univers habituel et l'aider à apaiser le moment de la séparation.
- expliquer que même si l'enfant pleure, il est préférable de ne pas partir en cachette car l'enfant en découvrant l'absence peut se sentir abandonné et trahi dans sa confiance dans tous les adultes présents.
- échanger sur le vécu de l'enfant depuis sa dernière venue : santé, sommeil, alimentation, propreté, événements familiaux.
- accompagner l'enfant physiquement par un regard, une attention.
- favoriser si l'enfant en sent le besoin la mise en place d'un lien d'attachement lui permettant de décharger ses émotions .
- mettre des mots sur ce qui va se passer ensuite pour favoriser son approche.
- permettre à l'enfant de s'approprier le lieu grâce à un espace réfléchi, une ambiance sereine pour favoriser l'installation de repères.
- observer les rituels qui le sécurisent pour favoriser ce moment angoissant du départ, un jeu, un fauteuil ou les genoux de l'adulte accueillant.

- proposer au parent si l'enfant en éprouve le besoin de l'installer sur les genoux d'une des professionnelles dans une démarche de « je te confie » plutôt que « je t'arrache » à ton parent.
- prendre une posture d'ouverture vers les autres enfants et l'espace de jeu pour l'inciter à s'autoriser à jouer ou à aller vers les autres.

#### Au départ des enfants, l'équipe :

- se positionne avec une distance « bienveillante » au moment des retrouvailles.
- transmet à la famille des informations sur les moments clés vécus par leur enfant pendant ce temps où ils ont été absents, où ils l'ont confié, et où l'équipe a été associée à son éducation.

Pendant le temps d'accueil, les professionnelles qui composent l'équipe mettent en application leur réflexion commune dans l'intérêt de l'enfant tout au long des événements qui rythment sa journée.

### **Alimentation**

Au cours des échanges avec les familles, l'équipe valorise la prise d'un petit déjeuner pour l'enfant, avant son arrivée dans le lieu d'accueil pour favoriser une matinée de plaisir.

Le goûter est adapté à l'âge des enfants : pour les grands, conformément au plan national nutrition santé, il peut se composer d'un produit laitier (yaourt, fromage, petit-suisse), d'un fruit de saison ou d'une compote, de pain (avec fromage, chocolat, confiture, etc), pour les plus jeunes : d'un produit laitier (biberon ou laitage), une compote, une tartine de pain.

C'est un moment convivial qui permet aux enfants d'échanger. Il introduit les règles de vie et le respect de l'autre. Les plus grands vont se laver les mains (tout seul ou avec de l'aide), puis se dirigent vers la table où les attend une professionnelle qui les accompagnera tout le temps du goûter. Il sera inciter à découvrir les nouvelles saveurs et textures pour exprimer ses goûts, et pourra manger tout seul dès qu'il s'en sentira capable, encouragé par l'adulte.

### **Sommeil**

Au cours des échanges liés au sommeil, l'équipe évoque avec les familles l'effet bénéfique de la sieste sur l'humeur et le comportement de l'enfant, et l'importance de ce temps de repos pour éviter l'installation d'un état d'irritabilité ou de fatigue excessive en fin d'après-midi qui gâcherait leurs retrouvailles.

Dans la mesure du possible, le lit de chaque enfant pendant sa venue, est toujours installé à la même place pour lui permettre de se repérer dans l'espace. Il se dirige ainsi tout seul vers son lit. L'équipe prend soin d'observer ses rituels d'endormissement et veille à les respecter. L'enfant se sent ainsi en sécurité et peut aborder ce moment en toute sérénité.

Un adulte accompagne les enfants. Lorsqu'ils sont endormis, il quitte le dortoir avec ceux qui n'ont pas réussi à trouver le sommeil puis les enfants se réveillent à leur rythme et rejoignent la salle de jeux.

Il arrive que des enfants refusent de se déshabiller ou d'aller se coucher dans le dortoir. Afin d'apaiser leur appréhension, l'équipe leur propose une solution intermédiaire. Ils peuvent alors, se relaxer sur les tapis et les coussins mis à leur disposition dans la salle de jeux, ou ils peuvent dormir dans leur poussette qui les rassure. Puis progressivement une approche du dortoir se fait en positionnant la poussette dedans après leur endormissement, afin de les familiariser avec



le lieu. Les observations croisées des différents membres de l'équipe sur le comportement de l'enfant indiquent s'il est prêt à accepter de dormir dans le lit de la structure.

## **Propreté**

Lors des échanges avec la famille sur ce sujet nous précisons que cette acquisition est une étape importante dans l'autonomie de l'enfant qui doit être en capacité d'exprimer sa demande et de ressentir son besoin physiologique.

La décision d'enlever les couches est prise en concertation avec la famille. Les parents commencent à la maison et le professionnel assure la continuité de cette acquisition. Elle propose à l'enfant d'aller sur le pot ou aux toilettes à des moments stratégiques rythmant le temps d'accueil. Puis, lorsque l'enfant est en capacité d'exprimer son besoin, peu à peu, il est encouragé à s'y rendre en toute autonomie.

Cette cohérence de l'équipe dans les pratiques professionnelles crée un climat serein, propice à un accueil de qualité, grâce à une concertation, et à la reconnaissance des différents parcours professionnels.

## **Organisation de l'espace**

La halte-garderie dispose de locaux aménagés pour l'accueil et le bien-être des enfants, favorisant la mise en œuvre du projet éducatif de la structure. Cet espace évolue en fonction des besoins et des capacités des enfants.

La cohérence dans les pratiques professionnelles implique au quotidien un principe fort de délégation entre toutes les professionnelles, une participation active fondée sur l'observation et l'encouragement verbal ou non verbal.

Elles sont présentes avec un positionnement dans l'espace sécurisant, à l'écoute du bien-être de l'enfant, de son âge et de ses besoins, de ses envies répondent à ses sollicitations lorsqu'il souhaite que l'adulte participe à ses jeux. Elles veillent à établir une relation de confiance qui encourage l'enfant à faire des expériences pour découvrir ses propres capacités, ses limites, sa relation aux autres, le partage et le monde extérieur, à travers, des moments :

- de jeux libres pour qui stimulent le développement de l'imaginaire, les jeux d'imitation, la motricité fine (jeux de construction) et permettent de découvrir l'environnement à travers les différents coins installés (poupée, garage, ferme, lecture...), mais aussi des moments privilégiés individuels autour d'un livre ou une activité manuelle...
- des temps d'activités d'éveil en petits groupes : manipulation, peinture, dessins, etc.
- de jeux moteurs dans la salle de jeux, le jardin ou le hall
- des jeux installés à disposition

L'organisation des temps :

- d'inscription, réservation sur place ou par téléphone
- de préparation d'une activité spécifique
- d'installation (du dortoir, tables du goûter, d'un atelier)
- d'installation ou de rangement de l'espace de vie

Cette organisation est réfléchie pour toujours offrir aux enfants une continuité d'accueil de qualité, dont l'équipe est garante par sa présence rassurante qui apaise les tensions ou la peur

du changement de lieu, le refus du sommeil, etc... Ceci permet à l'enfant de s'épanouir à son rythme, en tenant compte, de ses désirs, mais sans tout lui permettre. Nous incitons l'enfant à oser : expérimenter, explorer, réaliser, jouer, partager... afin de l'accompagner vers l'autonomie.

### **Évaluation envisagée :**

Méthode d'évaluation :

- basée sur l'observation croisée des besoins des enfants pour une réponse professionnelle adaptée

Critères d'évaluation : (à mettre en regard des objectifs fixés et des attendus de l'action)

- circulation dans l'espace pour permettre à de l'enfant d'explorer, de jouer tout seul, de rêver, de faire des choix (dire, faire ou ne pas faire)
- nombre de personnes présentes pour permettre aux enfants qui en ont besoin de se reposer et aux autres de ne pas le faire
- part des propositions émanant des enfants ou du personnels, dans la dynamique du groupe enfants/adultes
- Implication des enfants dans les activités proposées
- Signes d'évolution de l'enfant dans son développement
- Importance de l'accompagnement verbale ou non verbale (comment on rassure l'enfant)
- La qualité des échanges entre enfants
- Le nombre d'enfants présentant des difficultés et le degré d'intégration de ses enfants
- La fréquence des actions en partenariat sur le quartier ou les autres multi-accueils

## THEMATIQUE n°2

### La place de la famille dans la structure

#### Axe d'intervention concerné :

Axe 1 : Adapter les services et structures aux besoins des familles et évaluer les actions menées

Axe 2 : Mettre en œuvre le schéma directeur des équipement

#### Objectifs de l'action :

- accompagner les parents
  - expliquer le fonctionnement et les valeurs éducatives de la structure
  - faire partager les connaissances professionnelles de l'équipe
- impliquer les parents : mettre en œuvre une démarche de coéducation engageant s la famille , l'enfant et les professionnels
- collaborer dans l'intérêt de l'enfant, écouter, dialoguer, respecter, valoriser leurs compétences, les associer à la prise en charge de leur enfant dans la structure
- établir des relations de confiance, ne pas juger

#### Attendus de cette action :

- accueil individualisé, de qualité, au plus proche des besoins des parents, dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille
- construction d'une relation de confiance entre les parents et les professionnelles
- implication des parents dans la structure

#### Public(s) ciblé(s) :

- les parents des enfants accueillis

#### Lieux du déroulement de l'action :

- locaux de la structure
- quartier
- théâtre, bibliothèques , salles de spectacles
- autres structures d'accueil du jeune enfant de la ville

#### Durée de l'action (temps de l'activité, périodicité...) :

- sur toute la durée d'accueil de leur enfant
- sur tout la durée du projet de la structure

#### Personnes en charge de l'action :

- **Chef de projet** : la directrice
- **Personnes associées** :
  - l'équipe
  - la brigade de remplacement
  - la psychomotricienne
  - les intervenants extérieurs

#### Place des parents :

L'équipe souhaite associer les parents à la vie de la structure. Ils tiennent une place importante.

Elle considère qu'ils sont :

- les premiers éducateurs de leur enfant

Les parents ont des compétences. Les professionnelles de la structure respectent leur parole. Ce sont eux qui démarrent les acquisitions. L'équipe tient compte de leurs pratiques éducatives liées notamment à leur origine culturelle, tout en communiquant sur les pratiques professionnelles mises en place dans un lieu d'accueil collectif.

Elle favorise le dialogue, et accompagne leurs questionnements liés aux différents stades du développement de leur enfant.

- des partenaires

Ils sont associés : à la vie de la structure. L'équipe leur propose de participer avec leurs enfants :

- aux animations ,sorties culturelles et moments festifs,
- à la prise en charge éducative de leur enfant à travers les échanges quotidiens du vécu de l'enfant, à la maison ou dans le multi-accueil

- des clients

La halte-garderie offre aux parents un service qui est payant. Les familles ont donc des attentes, parfois fortes, concernant le service proposé. Ainsi ils aspirent souvent à un accueil rapide, de qualité, répondant toujours à leurs demandes, dans un espace réservé à l'enfant où rien ne doit lui arriver (bosse chute...).

### **Partenariats à mobiliser :**

- Direction de la Petite Enfance et de l'éducation : services administratifs
- Structures d'accueil du jeune enfant du quartier et de la ville
- Services municipaux : ateliers, espace vert
- Protection Maternelle et Infantile, Maison départementale de la solidarité, Centre Communal d'Action Sociale
- Structures spécialisées dans la prise en charge des enfants
- Association d'éveil culturel
- MJC (ludothèque)
- Médiathèque

### **Moyens mis en œuvre et à développer :**

- **Matériel:** panneaux d'information  
pour noter :
  - les événements festifs,
  - les fermetures de la structure,
  - les recommandations pour le bien-être des enfants (par exemple, apporter le chapeau de soleil),pour communiquer :
  - les informations concernant le conseil de la petite enfanceprésenter :
  - le personnel de l'équipe,
  - la brigade,
  - la psychomotricienne
  - les stagiaires
- **Humains** : réunions d'équipe mensuelles et journée pédagogique avec les multi-accueils Ma Campagne et Monod, réunions de directrices et d'éducatrices
- **Support écrits** : dossiers de pré inscription, dossiers d'admission des enfants accueillis en multi-accueil occasionnel
- **Financiers** : budget municipal attribué au multi accueil

- **Liens avec les autres services municipaux :**
  - direction des ressources humaines : plan de formation
  - direction de la petite enfance et de l'éducation : service administration, brigade de remplacement : composée d'auxiliaires de puériculture, d'agents techniques spécialisés du CAP Petite Enfance et d'un cuisinier.

### **Déroulement de l'action**

Les relations avec les familles commencent dès la première prise de renseignement.

L'équipe veille au quotidien à :

- se montrer disponible et souriante pour accueillir les familles,
- écouter leur demande, les informer ou les orienter vers la direction petite enfance et de l'éducation selon leur projet d'accueil
- inviter les familles à visiter les locaux en présentant l'équipe présents
- fixer un rendez-vous lorsque le dossier administratif est complet, afin de constituer le dossier de l'enfant et d'organiser sa venue en adaptation.

### Inscription et adaptation

Lors du premier accueil, la directrice fait visiter les locaux à la famille et présente tous les adultes qui se trouvent dans le lieu de vie : le métier des professionnelles de l'équipe, les stagiaires, les intervenants de la brigade de remplacement, la psychomotricienne.

La directrice s'installe dans la salle de jeux avec la famille, et procède à la saisie du dossier d'admission de l'enfant. C'est un moment privilégié, d'échanges et d'observation, qui permet à l'enfant s'il le désire, d'entrer en contact avec ses pairs et les adultes présents, tout en évoluant dans l'espace sous le regard de son parent.

Le règlement de fonctionnement de la structure est expliqué au parent. Celui-ci complète différentes autorisations, tout en échangeant sur la santé de l'enfant, ses habitudes... Le planning de l'adaptation est défini avec le parent, qui expose alors ses souhaits et besoins d'accueil.

Chaque demande est étudiée avec attention dans l'intérêt de l'enfant, de ses parents, de l'organisation de la structure pour une prise en charge équitable des besoins de l'ensemble des familles.

L'équipe veille à rassurer le parent, lors de la première séparation, car même s'il en fait la démarche, le parent ne se sent pas toujours prêt à confier son enfant.

### Accueil à l'arrivée et au départ des familles

La qualité des transmissions entre les parents et les professionnelles permet d'établir un lien de confiance propice au dialogue et à l'implication future des parents dans la vie de la structure.

L'équipe veille à :

- personnaliser le moment des arrivées et des départs des familles en leur disant bonjour en accueillant l'enfant par son prénom
- faire que le parent se sente, accueilli, pris en considération avec son vécu, son histoire ses compétences éducatives, sans jugement

- poser des questions sur l'enfant, en expliquant au parent, l'importance de ces informations pour que l'accueil de la journée corresponde bien à son propre rythme (sommeil, biberons ou goûter)
- favoriser le dialogue et l'écoute, contourner les difficultés de compréhensions liées à la langue.

Les échanges autour de l'enfant, s'inscrivent dans une démarche de coéducation, l'équipe s'appuie sur les pratiques de la maison. Cela permet aux professionnelles d'impulser des questionnements et d'échanger sur les actions mises en place dans la structure. Elles saisissent souvent ce moment pour communiquer sur les besoins et les compétences liés au développement de chaque enfant

Les professionnelles proposent pour étayer leurs explications des supports (articles, albums jeunesse...) pour aborder un thème particulier (naissance, propreté, séparation, colères) ou informent sur les achats de jeux adaptés à l'âge des enfants et à leur rythme d'acquisitions.

- installer un climat de confiance pour que le parent ose s'autoriser à confier à l'équipe ses difficultés passagères, et l'aide ainsi à mieux comprendre, les difficultés relationnelles de l'enfant ou l'expression de son mal-être . L'évolution du comportement de l'enfant peut être spectaculaire à la suite de la parole du parent.
- écouter tout en gardant une distance professionnelle. L'équipe peut parfois être mise en difficulté par des parents, qui monopolisent son attention par leurs confidences. Elle essaye toujours de les orienter vers les services ou les personnes pouvant les soutenir, et les accompagner dans leurs difficultés passagères.
- respecter la confidentialité : les professionnelles veillent, au moment des transmissions, à favoriser dans l'intérêt de l'enfant, une relation individuelle avec les parents, pour éviter les comparaisons ou les compétitions entre famille.
- observer le parent car parfois de façon non verbale, il peut évoquer son mal-être, ses inquiétudes, la raison de leur venue (accueil de familles en difficulté dans le cadre d'un suivi social).
- savoir gérer en même temps que l'accueil des familles, les demandes de renseignements physiques ou téléphoniques, les livraisons.

Une cohérence de l'équipe réfléchie et organisée a été mise en place pour que le parent ne se sente pas ignorer, délaissé. Elle est fondée sur un principe fort de délégation afin de préserver une continuité de l'accueil attendu par la famille.

### Participation de la famille à la vie de la structure

Pour renforcer les relations avec les familles et les associer régulièrement à la vie de la structure, l'équipe propose à l'occasion de chaque sortie culturelle (par exemple lors des expositions et animations à la bibliothèque, spectacle pour enfants au théâtre), à des parents d'accompagner leur enfant. Ils peuvent ainsi découvrir de nouveaux lieux, ressentir le plaisir de leur enfant. Cette première approche les incite parfois à renouveler l'expérience en famille.

Plusieurs fois dans l'année des moments ludiques et conviviaux sont organisés.

Dans la structure :

Une histoire mise en scène par les professionnelles et un goûter sont proposés à l'occasion de Noël.

Des ateliers parents/enfants sont installés dans le jardin pour la fête de l'été et de la musique.

En partenariat avec la crèche : les parents des deux structures sont invités à partager des animations et des activités (à l'automne et au printemps) autour d'un goûter de saison dans le hall commun.

Dans le quartier à travers le carnaval organisé par la MJC Espace Louis Aragon. Tous les parents du multi- accueil avec leur enfant sont invités à rejoindre l'équipe pour participer au défilé et partager ensuite un moment convivial pour clôturer cet événement

Ces temps forts permettent aux familles de se connaître, de créer du lien, pour certaines sortir de leur isolement. Les retours de tous les participants sont très positifs.

L'équipe est toujours en recherche de nouvelles pistes de réflexion afin de développer et renforcer les relations avec les familles, en particulier avec les parents qui ne souhaitent pas toujours s'investir, mettant en avant, leur manque de disponibilité, et partant du principe qu'ils font confiance à la structure.

L'équipe a mis en place des stratégies pour éviter la pression parentale rencontrée parfois lorsque les parents se trompent de jours de réservation, et se voit refuser l'accueil pour des raisons de sécurité (l'effectif maximum étant atteint). Pour clarifier ces moments, où le doute s'installe dans la transcription des réservations, les parents qui ont peur d'oublier les créneaux réservés, ont maintenant à leur disposition crayon et papier pour les noter.

### **Évaluation envisagée :**

Méthode d'évaluation :

- l'observation croisée des besoins des parents et des enfants pour une réponse professionnelle adaptée
- un questionnaire sur la gestion des réservations, la qualité des échanges

Critères d'évaluation :

- implication de la structure dans le relais de l'information
- degré de satisfaction des parents
- le nombre de familles présentes lors des animations et moments festifs
- le nombre de familles qui reviennent suite à une fratrie, ou sur le conseil d'une ancienne famille
- importance de l'implication des familles dans les transmissions
- l'aménagement de l'espace

## THEMATIQUE n°3

### Harmonisation des pratiques professionnelles au sein des trois structures du quartier sud

Axe d'intervention concerné :  
Harmoniser les pratiques professionnelles

#### Objectifs de l'action :

- Créer une dynamique commune autour des pratiques professionnelles.
- Valoriser l'existant et le faire évoluer pour construire ensemble un projet commun.
- Préparer le futur regroupement.

#### Attendus de cette action :

- Une meilleure connaissance des pratiques de chaque structure
- Un travail commun permettant de fonctionner ensemble
  - dans le respect de l'enfant
  - dans la réponse aux besoins des familles
  - dans une cohérence du travail d'équipe

#### Public(s) ciblé(s) :

- Enfants
- Familles
- Professionnels

#### Lieux du déroulement de l'action :

- Les lieux d'accueil petite enfance du quartier

#### Durée de l'action :

- 2017/2020

#### Personnes en charge de l'action :

**Chef de projet :** les équipes de direction

#### Personnes associées :

- Les professionnels petite enfance du quartier
- La coordinatrice petite enfance
- La psychomotricienne
- La brigade de remplacement

#### Place des parents :

Actuellement, la majorité des familles accueillies dans les structures habitent le quartier. En fonction de leurs besoins et projets, elles peuvent avoir fréquenté au moins deux des structures du quartier.

A travers les échanges au quotidien avec les équipes, les parents participent activement à la qualité de l'accueil individualisé de leur enfant. Ils sont associés à la vie de la structure. Par le biais de leur regard, questionnements et compétences, ils font évoluer les pratiques professionnelles et permettent d'impulser ou d'enrichir de nouveaux projets.

Ils participent aux temps festifs et à des réunions thématiques.

Dans le cadre du projet de regroupement, ils seront conviés à des réunions d'information et d'échanges.



### **Partenariats à mobiliser :**

- Services municipaux : médiathèque, musée, espaces verts, services techniques, service restauration.
- Écoles.
- MJC, ludothèque.

### **Moyens mis en œuvre et à développer :**

**Matériel :** . locaux adaptés

. mobilier, jeux , matériels éducatifs...

**Humains :** Professionnels qualifiés et pluridisciplinaires

**Financiers :** . budget municipal attribué à chaque multi-accueil

. budget spécifique pour les actions culturelles

**Liens avec les autres services municipaux :**

- Les espaces verts pour des animations
- Le service communication pour informer les familles et les partenaires
- Les services techniques
- Le service bâtiment/construction/maîtrise d'ouvrage

### **Déroulement de l'action :**

Des réunions des trois équipes ont permis de travailler quatre thématiques :

- Bien-traitance et communication avec les enfants, les familles et entre professionnels.
- Regroupements pendant les vacances scolaires (prise en charge des enfants, communication aux familles, gestion de l'intendance).
- Partenariats et actions festives communes aux structures de Ma Campagne : sorties, fêtes, intervenants extérieurs, bibliothèques ludothèques,...
- Gestion globale de l'accueil occasionnel sur le quartier et mise en place de passerelles accueil occasionnel /régulier.

## **1. Bien traitance et communication avec les enfants, les familles et les professionnels**

Travail en commun sur cette thématique

- Lors de la journée pédagogique entre professionnels d'octobre 2015 :
  - . Analyse de situations concrètes du quotidien.
  - . Échanges après visualisation d'un film sur la motricité libre.

Cette journée a impulsé une prise de conscience et une remise en question de certains de nos comportements professionnels.

- Lors de la journée pédagogique de mars 2016 :
  - . Point d'étape en lien avec la précédente journée.
  - . Échanges autour des évolutions.

Description de nos échanges et de nos pistes de réflexions pour faire évoluer nos pratiques professionnelles au quotidien :

- Avec les enfants

Les enfants évoluent librement dans l'espace avec des temps de jeux libres et en fonction de leurs envies, leurs demandes, des activités organisées peuvent leur être proposées.

*L'observation permet aux professionnels d'accompagner ces moments, en s'adaptant à chaque situation, en étant vigilant à :*

- Respecter leur jeu.
- Verbaliser nos actions.
- Annoncer les consignes, pour permettre à l'enfant d'évoluer librement tout en respectant les activités en cours.
- Aménager l'espace pour permettre les moments calmes et favoriser l'écoute et

les moments privilégiés.

- Avec les familles

La disponibilité et l'écoute des familles favorisent les échanges et créent un lien de confiance entre professionnelles et parents.

- Reconnaître le parent comme premier éducateur en donnant une importance aux informations qu'il communique sur le mode de vie de son enfant.
- Partir du besoin de l'enfant. Être constructif, sans jugement, à l'écoute et être en mesure de reformuler pour ne pas induire culpabilité, incompréhension et mal-être lors des échanges.
- *Prendre conscience de l'impact du non verbal que professionnels et parents peuvent se renvoyer et des interprétations qui peuvent en découler.*
- *Penser au choix des mots et au contenu de nos propos lors de l'adaptation, des transmissions à l'arrivée et au départ de l'enfant.*
- *Garder une distance professionnelle .*

- Les professionnelles

Le travail d'équipe permet de ne pas se sentir isolé, d'échanger nos regards, de prendre conscience de nos limites et de s'appuyer sur les ressources des professionnelles. Le passage de relais est alors possible sur proposition des collègues ou sur demande de l'adulte en situation difficile avec l'enfant lorsque l'effectif de professionnelles le permet .

- *Développer la confiance en soi, formuler son besoin sans peur de jugement.*
- *S'autoriser davantage à solliciter ses collègues en cas de besoin.*
- *S'autoriser à proposer un relais en cas de besoin d'une collègue.*
- *Développer davantage la confiance mutuelle.*

L'adulte, sans attente particulière, vise la notion de plaisir et de découverte chez l'enfant, en tenant compte de son individualité.

- *Verbaliser l'action pour tous les moments ritualisés pour permettre à l'enfant d'anticiper ce qui va suivre.*
- *Être vigilante à verbaliser et à prévenir l'enfant lors de toute action à son égard.*
- *Utiliser un langage précis, bien réfléchir au choix des mots utilisés pour faciliter la compréhension de l'enfant.*
- *Penser à adapter son positionnement physique (distance, se mettre à hauteur, ton de la voix...) pour éviter les interférences (bruits extérieurs, sonorités intérieures liées à la configuration des locaux...)*

Les professionnelles en se répartissant dans le lieu d'accueil se posent en « adulte phare » afin de permettre à l'enfant d'évoluer dans l'espace sous le regard bienveillant de l'adulte, cela favorise aussi les moments d'observation.

- *Exploiter ces temps d'observation pour agir au moment approprié, en limitant nos réponses parfois trop rapides , permettant ainsi à l'enfant d'avoir le temps d'expérimenter la relation à l'autre et de trouver ses propres solutions, avant l'intervention de l'adulte.*

## **2. Regroupement des multi-accueils Monod et Ma Campagne pendant les vacances scolaires**

Le regroupement dans les locaux du multi-accueil de Ma Campagne permet une mutualisation du personnel et des équipements ainsi que des échanges constructifs sur les pratiques professionnelles entre les 2 équipes.

Pour informer et préparer les familles, le choix a été fait de partir du principe du regroupement

à chacune des vacances scolaires, sauf si le nombre d'enfants à accueillir ne le permettait pas.

Description de l'existant et *pistes d'évolution* :

- Avant les regroupements :

- Organisation de visites pour les familles et les enfants du multi-accueil Monod, pour repérer les lieux, faire connaissance avec l'équipe et les familles du multi-accueil Ma Campagne :

- En direction des enfants :

Visites des enfants présents lors du regroupement, avec des professionnelles du multi-accueil Monod, pour des temps de jeux et activités en commun ; ces visites impulsent des échanges entre professionnelles, et permettent à chacun de mieux se connaître.

*Dans l'idéal, il serait souhaitable de prévoir trois visites entre chaque regroupement, en incluant un temps de repas avec les grands et les moyens.*

- En direction des parents :

Visites proposées aux nouvelles familles et à celles qui le souhaitent, accompagnées d'un professionnel du multi-accueil Monod. Ces visites permettent de présenter la structure et le personnel, d'échanger sur les modalités d'organisation, et de répondre aux interrogations et inquiétudes des familles. Des réunions avaient été envisagées, mais une bonne communication entre les équipes a permis une cohérence dans l'accompagnement des familles des deux structures.

*Des temps de réunions pourront être envisagés en fonction des besoins ressentis.*

*Des temps festifs avant les regroupements pourraient être organisés pour créer du lien entre les familles, les enfants et les professionnelles de chaque structure.*

- En direction des professionnels :

Échanges sur les pratiques :

Des réunions ont eu lieu entre les regroupements, pour permettre à partir de nos échanges, d'avoir une meilleure cohérence des pratiques entre professionnels, de construire et de faire évoluer une organisation commune et spécifique.

*Maintenir des réunions d'échanges à thème des deux équipes en y associant les professionnelles du multi-accueil occasionnel.*

- Organisation du déroulement :

- Les congés du personnel sont organisés de manière à adapter l'effectif professionnel au nombre d'enfants accueillis et au maintien des missions polyvalentes (lingerie, entretien des locaux...).

- Mise en place d'une organisation des tâches en fonction des horaires de chacune permettant un fonctionnement en commun.

- Un membre de chaque équipe est associé en permanence afin d'assurer repères et continuité pour l'enfant. Pour les enfants demandant une attention particulière, le professionnel de la structure qu'il fréquente reste le référent.

*Préparer plus en amont l'organisation de l'accueil des enfants nécessitant une attention particulière, avec échanges et transmissions des observations d'équipe, pour une cohérence de l'accueil. Dans ce cadre, organiser une réunion avec les deux directrices et un professionnel de chaque structure.*

- L'équipe du multi-accueil de Ma Campagne organise l'arrivée des enfants et des professionnelles de Monod (casiers, lits, information , note de bienvenue...)
- L'équipe du multi-accueil de Monod organise son départ en veillant aux règles d'hygiène (nettoyage et fermeture des réfrigérateurs, entretien des locaux, du linge, des jeux...), et en transférant le matériel nécessaire au fonctionnement quotidien.

*Nécessité de trouver une organisation dégageant une disponibilité pour effectuer ces tâches.*

- Pendant les regroupements :

- Les temps de regroupement sont repérés et intégrés dans les habitudes de travail. Les réticences du départ ont évoluées favorablement, les différences de pratique ont été acceptées et mises au service d'une dynamique d'équipe constructive.

- La présence d'un professionnel de Monod nécessite que tous les enfants de cette structure soient regroupés dans la même unité. Les enfants du multi-accueil de Ma Campagne pouvant changer éventuellement d'unité, uniquement les grands.

*Préparer en amont ce changement pour les enfants concernés, en y associant les parents.*

*Envisager de changer durant le regroupement, le nom des unités de Ma Campagne afin de marquer la spécificité de ce temps, et éventuellement trouver un nom pour définir cette période.*

*Compte tenu de l'importance du nombre d'enfants, réfléchir à une meilleure utilisation de l'espace afin de permettre un fonctionnement en plus petits groupes.*

- Organisation d'un moment convivial marquant la fin du regroupement pour les enfants et les professionnels.

- Après le regroupement :

L'évaluation effectuée par les deux équipes et l'ensemble des échanges autour de cette action s'inscrit dans le projet global d'un regroupement définitif des trois structures de Ma Campagne.

*Afin de maintenir le lien, des rencontres enfants-professionnels pourraient être développées tout au long de l'année.*

### **3.Partenariats et actions festives communes aux structures de Ma Campagne**

Pour créer une dynamique entre les trois structures et une ouvertures sur le quartier, nous avons mis en place différents partenariats et actions festives communes. Ces différentes actions permettent de créer du lien entre les enfants, les professionnelles et les familles.

- Partenariats :

- Bibliothèques :

Les enfants bénéficient de sorties à la bibliothèque sur des temps libres ou planifiés . Des animations sont proposées au moins une fois par mois par des professionnels de la bibliothèque. Ces temps de partage favorisent les découvertes des livres.

- Ludothèques :

Les enfants bénéficient de temps de jeux à la ludothèque de la MJC Louis Aragon une fois par mois pour les multi -accueils de Ma Campagne et pour le multi-accueil Monod lors des regroupements.

- Musée :

Ce partenariat s'organise autour de 3 visites : une libre pour découvrir le lieu avec le groupe, une accompagnée par une médiatrice culturelle pour une autre approche et faire connaissance et un atelier créatif animé par la médiatrice. 2 groupes d'enfants de chaque structure bénéficient de ces temps.

Ce partenariat permet la découverte d'un lieu culturel que les enfants de cet âge là ont peu l'habitude de fréquenter, et favorise l'approche du musée par les familles du quartier.

- Carnaval :

Chaque année nous participons au carnaval du quartier avec les écoles, les familles, l'IME, les conseils de quartier. Ce carnaval est animé par la MJC. Un thème commun est choisi qui permet à chacun de préparer des déguisements. Les enfants déambulent sur un circuit défini par les organisateurs, ponctué par des animations musicales et festives. Pour prolonger la fête, un goûter commun est proposé aux familles des trois structures.

Ce moment qui ouvre les structures sur l'extérieur est très apprécié des familles qui se mobilisent à l'occasion de cet événement qui rassemble tous les enfants du quartier.

- Théâtre :

Chaque année des enfants bénéficient de spectacles adaptés à leur jeune âge pour favoriser une ouverture culturelle.

- Actions festives communes :

Fêtes de saisons entre les deux multi accueils de Ma Campagne : au printemps et à l'automne.

Elles permettent des échanges entre professionnelles et parents des différentes structures. Une organisation commune en amont permet de définir les ateliers parents/enfants qui seront proposés dans le hall de jeux.

- Chasse à l'œuf :

Une animation préparée par les différentes équipes est proposée aux enfants des trois structures avant la recherche des œufs dans le jardin ou le hall.

- Mardi gras :

Déguisements et animations sont préparés par chaque structure en fonction de leur thème et proposées aux enfants dans le hall de jeux.

*Ces échanges et temps festifs permettent de :*

- Valoriser ce qui est proposé aux enfants dans chaque structure
- Rythmer et préparer les changements futurs
- Poser les bases de notre futur travail commun du point de vue festif
- Fédérer les équipes au cours de projets communs

#### **4. Gestion globale de l'accueil occasionnel sur le quartier et mise en place de passerelle accueil occasionnel-régulier**

- Gestion de l'accueil occasionnel

Une réflexion de l'offre d'accueil occasionnel sur le quartier a été menée pour l'ajuster aux évolutions des besoins des familles et répondre à ceux ci de façon cohérente, afin de favoriser

bien-être et repères pour les enfants. Cette nouvelle organisation a permis de réguler et d'équilibrer l'accueil occasionnel sur les trois structures.

Cette gestion est prise en charge par la responsable du multi-accueil occasionnel Ma Campagne. Elle étudie les demandes et les projets en concertation avec les deux autres responsables puis en fonction des disponibilités oriente les familles vers la structure la plus adaptée à leurs besoins.

Dans chacune de nos structures, l'accueil occasionnel est géré de façon similaire : réservations d'une semaine sur l'autre et appel des familles par un professionnel en cas de possibilité d'accueil supplémentaire (désistement qui libère une place).

Les supports d'inscription visuels sont adaptés à chaque structure, et nous permettent d'avoir un meilleur suivi, une anticipation des inscriptions et d'être réactifs pour proposer toute place disponible. Malgré cette organisation, il nous est parfois difficile de répondre à toutes les demandes, car nous ne sommes pas toujours informées des absences des enfants.

- *Échanger sur des outils communs pour les faire évoluer si besoin.*
- *Continuer à sensibiliser les familles sur l'importance de prévenir en cas d'absence de leur enfant.*

- Passerelle accueil occasionnel-régulier

Des familles fréquentant le multi-accueil occasionnel peuvent être accueillies ponctuellement sur le multi-accueil de Ma Campagne en réponse à leur besoin (formation, stage code, hospitalisation, emploi ponctuel...), en fonction des possibilités d'accueil et en respect du rythme de l'enfant.

Ils peuvent être accueillis sur les temps de fermeture de leur structure d'origine, en journée continue ou sur des temps courts.

Un travail en amont a été impulsé et se développe dans nos pratiques, pour préparer au mieux les passerelles.

Les enfants et les professionnelles échangent parfois de façon informelle sur des temps communs de jeu au niveau de l'espace moteur dans le hall.

Les activités communes (jeux dans le hall, animations festives rythmant l'année, sorties...) permettent de faire connaissance et de créer du lien entre les enfants et leur famille.

Une réflexion s'est engagée afin d'améliorer et de favoriser la transmission d'informations. L'accueil individualisé et l'accompagnement de l'enfant s'en trouvent facilités.

Des échanges formels concernant les rythmes et habitudes, ainsi que des observations sont mis en place. Des visites sont organisées afin de permettre à l'enfant et sa famille une prise de contact, permettant de repérer le futur lieu d'accueil.

Un professionnel du multi-accueil occasionnel accompagne l'enfant pour lui présenter son futur environnement (personnels, lieux, groupe d'enfants...). L'organisation des prises de repas, est adaptée de façon cohérente au rythme des besoins de chaque enfant pour favoriser sa sécurité affective.

- *Proposer de façon systématique une visite du lieu et présentation des professionnelles.*
- *Poursuivre nos réflexions pour toujours faire évoluer nos pratiques.*
- *Créer et utiliser une fiche de transmissions commune.*
- *Diversifier les rencontres entre l'enfant et le personnel (en individuel et en collectif, dans un lieu et l'autre...)*

## Évaluation envisagée

**méthode d'évaluation** : l'observation croisée des besoins des enfants, des parents et des professionnels pour une réponse adaptée

**critères d'évaluation :**

- qualité des échanges et investissement du personnel dans les réunions de travail
- communication positive des équipes sur le projet et les pratiques
- dynamique partenariale
- nombre et type de participants aux différentes manifestations
- satisfaction des participants (enfants parents et professionnels)
- satisfaction des partenaires
- mise en pratique de nos réflexions communes dans les trois structures
- fréquence des regroupements
- évolution du nombre de familles accueillies lors des regroupements
- satisfaction aux différents besoins d'accueil des familles
- nombre de familles ayant pu être satisfaite par nos propositions d'accueil
- nombre de familles réorientées vers un autre mode d'accueil

**Annexes :**

- Charte commune des pratiques professionnelles
- Règlement de fonctionnement applicable à la structure
- Protocoles médicaux et d'urgence